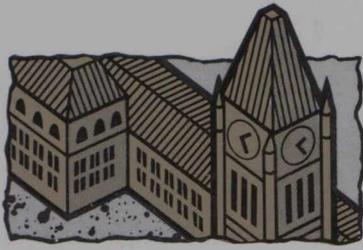


EN DIRECT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE



Crise du Golfe

■ Le 8 août, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a annoncé que le gouvernement avait introduit des procédures pour faire appliquer les sanctions décrétées par l'ONU à l'encontre de l'Irak. Ainsi, toutes les importations de produits irakiens et koweïtiens et toutes les exportations de produits canadiens vers l'Irak et le Koweït sont désormais interdites; tous les crédits à l'exportation non utilisés ont été annulés et aucun crédit additionnel ne sera débloqué. Par ailleurs, tous les biens ou titres appartenant aux gouvernements irakien et koweïtien ou à leurs organismes sont gelés, et aucun fonds ne peut être transféré dans ces pays.

Le 10 août, peu après son entretien avec le président des États-Unis, M. Bush, le premier ministre, M. Mulroney, a déclaré que le Canada enverrait deux destroyers et un navire de ravitaillement dans le golfe Persique. Ces bâtiments et leurs 934 membres d'équipage se joindraient à la force multinationale que l'on réunissait dans cette région du globe. MM. Herb Gray et Bill Blackie, respectivement chef du groupe libéral à la Chambre et porte-parole du NPD pour les affaires extérieures, ont souligné que c'était la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale que le Canada envoyait des troupes à l'étranger autrement que sous l'égide des Nations Unies. Ils ont également tous deux réclamé la convocation immédiate du Parlement, alors en congé sessionnel pour l'été, afin qu'il débattre la question.

Le premier ministre a décidé de ne pas rappeler les députés, mesure normalement exigée aux termes de la Loi sur la défense nationale, en retardant la mise en service actif («préparation au combat») des navires jusqu'à ce qu'ils arrivent à destination (pour de plus amples détails concernant la Loi sur la défense nationale, voir la *Chronique de la Défense*, à la page 16).

Le 14 septembre, le premier ministre a fait savoir que le gouvernement enverrait une escadrille de chasseurs CF-18 dans le Golfe pour fournir une couverture aérienne aux navires et aux marins canadiens et qu'il accroîtrait de 450 hommes les effectifs militaires sur place. Par ailleurs, le Canada versera un maximum de 75 millions de dollars supplémentaires en aide humanitaire et économique aux populations et aux pays fortement touchés par la crise, somme qui viendra s'ajouter aux 2,5 millions de dollars déjà fournis.

Crise d'Oka

■ Entre temps, le 14 août, à la demande du gouvernement du Québec, 2 500 soldats canadiens ont été déployés dans les villes d'Oka et de Chateauguay, où des barricades avaient été dressées par des Mohawks revendiquant la propriété de certaines terres dans la région. Après de longues négociations, les autochtones ont accepté de coopérer avec l'armée pour déblayer les barricades près de Chateauguay et de mettre ainsi fin au blocage du pont Mercier, qui relie les agglomérations de la Rive sud à Montréal. Le 6 septembre, on a rouvert le pont (qui était fermé depuis le 11 juillet), mais à Oka, un petit groupe de Mohawks a continué à résister jusqu'au 26 septembre. L'opération militaire s'est terminée quelques jours plus tard.

Débats à la Chambre

■ Le Parlement a finalement repris ses travaux le 24 septembre, date qui avait été convenue au moment de l'ajournement en juin, mais que l'opposition a contestée depuis, car elle souhaitait discuter de la situation à Oka et de la crise dans le Golfe. M. Joe Clark a présenté une motion à la Chambre condamnant l'invasion du Koweït par l'Irak, appuyant toutes les résolutions prises à ce sujet par le Conseil de sécurité de l'ONU et donnant le feu vert à l'envoi de forces canadiennes dans le Golfe pour participer à l'opération militaire multinationale.

Durant le long débat qui a suivi, les partis de l'opposition se sont plaints surtout de ce que le Parlement n'avait pas été rappelé plus tôt pour débattre la motion et ils ont exigé que le gouvernement se conforme à la lettre aux mesures sanctionnées par les Nations Unies. Les

libéraux ont présenté un amendement dans lequel ils demandaient que les Forces canadiennes appliquent les résolutions de l'ONU, tandis que le NPD a demandé que la motion soit modifiée comme suit : «que le Canada cherche à convaincre le Conseil de sécurité de faire le nécessaire pour obtenir la garantie qu'aucun pays ne lancera une offensive militaire contre l'Irak, à moins de le faire sous la bannière de l'ONU et avec l'approbation du Conseil de sécurité.»

Finalement, après les discussions entre députés libéraux et conservateurs, une nouvelle motion a été présentée le 19 octobre. Le gouvernement y promettait «de présenter une autre motion à la Chambre en cas de déclenchement d'hostilités auxquelles seraient mêlées des Forces canadiennes, dans la péninsule arabique ou dans une région voisine.» Cette motion a été adoptée le 23 octobre par une majorité de 170 voix contre 33, la plupart des membres du NPD, une poignée de libéraux dissidents et le Bloc québécois s'y opposant.

Travaux des comités

■ La motion présentée en Chambre a été soumise au Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, qui avait déjà entamé une série d'audiences sur la crise du Golfe. M. Joe Clark et le ministre de la Défense M. Bill McKnight, ont comparu devant le Comité le 25 octobre. À cette occasion, M. Clark a déclaré que «le Canada est prêt à recourir à la force pour déloger les forces irakiennes du Koweït, même sans l'approbation de l'ONU.» L'après-midi du même jour, cette déclaration a été l'objet de nombreuses questions en Chambre, les partis de l'opposition désapprouvant fortement la position exprimée. Le Comité fera son possible pour soumettre un rapport à la Chambre avant Noël.

Le Comité a également tenu des audiences les 16 et 18 octobre pour le renouvellement de l'Accord sur la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) conclu avec les États-Unis, qui arrive à expiration au printemps de 1991. À la suite de ces audiences, un sous-comité a été créé et placé sous la présidence de M. Walter McLean. Ce sous-comité a demandé que les différents groupes s'intéressant à la question du NORAD lui communi-

quent leurs points de vue et a engagé un petit groupe d'experts indépendants qui lui soumettra un exposé sur le même sujet. On espère que le sous-comité communiquera ses recommandations au Comité dans le courant du mois de décembre.

Le 17 octobre, le Comité permanent de l'environnement de la Chambre des Communes a déposé son quatrième rapport intitulé «Pas de temps à perdre : il faut trouver une solution au réchauffement de la planète». Dans le rapport, on demande au Canada de réduire ses émissions de gaz carbonique d'au moins 20 p. 100 d'ici l'an 2005. Or, le gouvernement n'avait pas encore décidé quelle serait sa position à cet égard pour la Conférence mondiale sur le climat, qui a eu lieu à Genève du 29 octobre au 6 novembre. Le rapport contient seize autres recommandations, dont une exhortation à «axer toute politique énergétique sur l'utilisation la plus efficace et la plus économe de l'énergie.»

Cabinets-fantômes

■ Les deux partis de l'opposition ont remanié leurs cabinets-fantômes. Dans le camp des libéraux, le porte-parole pour les Affaires extérieures est maintenant M. Lloyd Axworthy, pour la Défense, M. William Rompkey et pour l'environnement, M. Paul Martin. M. Warren Allmand est dorénavant chargé des questions relatives à la limitation des armements et au désarmement, et Madame Christine Stewart, des activités de l'ACDI. Par ailleurs, le chef du parti libéral, M. Jean Chrétien, a mis sur pied un certain nombre de comités du caucus, dont un sera présidé par M. Lloyd Axworthy et examinera les questions liées aux Affaires extérieures et à la Défense, et un autre, dirigé par M. Paul Martin, se verra confier les dossiers concernant le développement durable.

Le chef du Nouveau Parti démocratique, M^{me} Audrey McLaughlin, a nommé les députés MM. Svend Robinson et John Brewin, tous deux de la Colombie-Britannique, porte-parole respectivement en matière d'Affaires extérieures et de Défense. Quant à M. Jim Fulton, il continuera de se charger des questions liées à l'environnement. □

— GREGORY WIRICK